# COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEMAC)

## TROISIEME SESSION ORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT

## Ty

### YAOUNDE, le 8 DECEMBRE 2001

## **COMMUNIQUE FINAL**

La troisième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale, s'est tenue au Palais des Congrès de Yaoundé, le 8 décembre 2001, sous la haute présidence de **Son Excellence Paul BIYA,** Président de la République du Cameroun, Président en exercice de la Communauté.

#### Ont participé à ces assises :

- Son Excellence Ange Félix PATASSE, Président de la République Centrafricaine :
- Son Excellence Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République du Congo ;
- Son Excellence OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République de Guinée Equatoriale ;
- Son Excellence Idriss DEBY, Président de la République du Tchad ;
- Son Excellence Maître Louis Gaston MAYILA, Président du Conseil Economique et Social, Représentant Son Excellence EL HADJ OMAR BONGO, Président de la République Gabonaise.

La Conférence a été précédée par la cinquième Session du Conseil des Ministres et par une rencontre extraordinaire du Comité Ministériel réunies à Yaoundé les 4 et 5 décembre 2001.

Lors de la cérémonie solennelle d'ouverture, le Président en exercice a, dans son discours, rendu un hommage mérité à ses frères et amis, les Présidents de la République de la Guinée Equatoriale et du Tchad, qui dans la transition de l'UDEAC à la CEMAC, ont su mobiliser leurs pairs pour cette noble cause, d'une part, et n'ont épargné aucun effort pour assurer le démarrage effectif des activités de la Communauté avec la mise en place de l'ensemble de ses Institutions, d'autre part.

Les Chefs d'Etat et de délégation ont ensuite suivi avec un intérêt particulier, le message du représentant du Secrétaire Général de l'Organisation de l'Unité Africaine sur les enjeux du développement ainsi que la priorité de la réduction de la pauvreté, et les axes de coopération de cette Institution avec notre Communauté.

De son côté, le Secrétaire Exécutif de la CEMAC a présenté un état de fonctionnement de la Communauté et dégagé les résultats enregistrés au cours de l'exercice 2001.

Passant à l'examen de leur ordre du jour, les Chefs d'Etat ont pris connaissance avec satisfaction, des résultats des travaux du Conseil des Ministres présentés par le son Président, et pris acte des rapports d'activité et les programmes d'action pour l'exercice 2002 du Secrétariat Exécutif et des Organismes spécialisés, et ont donné des directives pour en améliorer les performances.

Abordant les questions institutionnelles, la Conférence des Chefs d'Etat et de délégation s'est félicitée de l'entrée en vigueur d'un nouveau mécanisme de financement de la Communauté, fondé sur l'institutionnalisation d'une taxe dans chaque pays, dénommée Taxe Communautaire pour l'Intégration (TCI) au taux de 1 % des recettes

d'importations de tous les produits en provenance des pays tiers, pour compter de janvier 2002, sous réserve toutefois que cette disposition soit en adéquation avec les accords passés bilatéralement entre les pays membres et les Institutions de Bretton Woods.

Elle a par ailleurs donné des instructions diligentes au Secrétariat Exécutif à l'effet de tout mettre en œuvre pour permettre le fonctionnement dans les meilleurs délais, du fonds de développement de la Communauté chargé essentiellement de financer les projets intégrateurs de la zone et d'apporter un soutien à la compensation des pertes des recettes dues à l'application de la réforme fiscalo-douanière.

Les Chefs d'Etat ont par ailleurs décidé d'adopter l'organisation de lutte contre les endémies en Afrique Centrale (OCEAC) comme Organisme spécialisé de la Communauté.

Sur les questions relatives aux sièges des Institutions, la Conférence a donné son agrément pour la construction du Siège du futur Parlement sous-régional à Malabo et l'aménagement du siège de la COBAC à Libreville. A cet effet, ils ont donné mandat au Secrétaire Exécutif et au Gouverneur de la Banque Centrale de rechercher les financements nécessaires.

Dans sa traditionnelle communication aux Chefs d'Etat, Monsieur Jean-Félix MAMALEPOT, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale a, présenté les grandes tendances macro-économiques des pays de la zone, la situation de l'Institut d'Emission et les activités de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale. Il a également évoqué les problèmes rencontrés par les établissements de crédit liés à l'environnement judiciaire des pays membres depuis l'entrée

en vigueur du Traité de l'OHADA, et fait le point des projets à caractère régional confiés à la Banque Centrale.

A cet effet, afin de ne pas compromettre le redressement des déséquilibres macro-économiques opéré depuis deux ans, et d'asseoir les bases d'une croissance robuste, apte à réduire la pauvreté, les Etats se doivent de poursuivre et d'intensifier les relations avec les Institutions de Bretton Woods et les mesures prévues dans le cadre du Programme Sous-régional de Redressement Economique et Financier, notamment par une plus grande diversification des bases productives et d'exportations, un renforcement de la rigueur et une amélioration dans la transparence en matière de gestion économique.

Les Chefs d'Etat et de délégation ont pris connaissance de l'évolution des autres Projets à caractère régional : la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale, la Réforme des Systèmes de Paiement et de Règlement, et la lutte contre le blanchiment des capitaux. A cet effet, ils ont adopté un acte additionnel créant la Commission de Surveillance du Marché Financier Régional.

La Conférence a par ailleurs adopté les recommandations relatives au dossier du GABAC.

De même, Monsieur Anicet Georges DOLOGUELE, Directeur Général de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale a présenté à la Conférence des Chefs d'Etat la situation de la Banque marquée par :

- des arriérés de libération du capital social ;
- d'importants impayés des prêts octroyés ;
- une organisation administrative lourde.

Pour redonner à la BDEAC les moyens de remplir ses missions de financement des économies des Etats membres et d'intégration de la Communauté, le Directeur Général a élaboré un plan de redressement et de relance qui fera l'objet d'une Déclaration spécifique.

La Conférence des Chefs d'Etat a apporté un appui à ce Plan.

Examinant les questions de politiques commerciales, les Chefs d'Etat ont donné leur accord quant à la configuration géographique de notre sous-région en vue des futures négociations commerciales avec l'Union Européenne et de la programmation régionale dans le cadre de l'Accord de Cotonou. Celle-ci comprendra les Etats membres de la CEMAC plus SAO-TOME et PRINCIPE.

Ils ont également indiqué que la République Démocratique du Congo et l'Angola pourraient y être intégrés dès l'accord définitif de ces Etats.

Dans tous les cas, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement a tout naturellement accepté l'organisation et la conduite d'axes de coopération fonctionnelle avec la République Démocratique du Congo dans divers domaines, essentiellement en ce qui concerne la programmation régionale.

En matière de transport aérien, les Chefs d'Etat et de délégation ont adopté par Acte Additionnel la création d'une compagnie privée sous-régionale de transport aérien. A cet effet, ils ont donné mandat au Secrétariat Exécutif, pour compléter son étude de faisabilité par, entre autres, la définition de la forme juridique de cette future Compagnie, l'élaboration d'un organigramme léger et fonctionnel, ainsi que la

confection d'un « business plan » pour le démarrage des activités de cette compagnie dans les meilleurs délais.

La Conférence des Chefs d'Etat a par ailleurs pris connaissance des résultats des Conseils d'Administration des Organismes spécialisés de la Communauté à savoir : l'ISTA, l'ISSEA, l'EIED, et la CEBEVIRHA.

Elle s'est félicitée de la bonne marche de ces Institutions en dépit de quelques difficultés et a approuvé leurs budgets.

La Conférence des Chefs d'Etat et de délégation a suivi avec intérêt une communication du Président du Comité des Chefs de Police de l'Afrique Centrale, et a accepté la proposition de la RCA d'accueillir la prochaine réunion de cet organisme à Bangui.

Au titre des mesures individuelles, la Conférence des Chefs d'Etat et de délégation a donné son agrément pour la nomination de Monsieur Samuel OBAM-MBOM en qualité de Directeur Général Adjoint de la Banque de Développement de l'Afrique Centrale et de Monsieur Rafael TUNG NSUE au poste de Secrétaire Général Adjoint de la COBAC.

Abordant les questions de politique générale, les Chefs d'Etat ont fait un large tour d'horizon des problèmes d'actualité régionale et internationale.

A cet effet, la Conférence a suivi avec un intérêt particulier une communication de Son Excellence Ange Félix PATASSE sur la situation politico-militaire en République Centrafricaine suite aux sommets de Khartoum et de Libreville, en début décembre.

Les Chefs d'Etat se sont réjouis des résultats auxquels ce Sommet est parvenu et ont à la fois exhorté leur frère et ami Son Excellence Ange Félix PATASSE, Président de la République Centrafricaine et lancé un vibrant appel aux Partis Politiques et au Peuple Centrafricain tout entier pour qu'une solution pacifique soit rapidement trouvée par les voies du dialogue, dans le respect de la constitution centrafricaine afin de ramener la paix et la sécurité dans le pays, condition sine qua non du redressement de l'économie nationale et de la lutte contre la pauvreté ainsi que de la stabilité et de sécurité dans l'ensemble de la sous-région.

La Conférence des Chefs d'Etat et de délégation a réaffirmé avec fermeté sa condamnation du terrorisme sous toutes ses formes dans le monde conformément aux résolutions de l'OUA.

Avant de se séparer, les Chefs d'Etat et de délégation ont tenu à exprimer à leur illustre frère et ami, Son Excellence Paul BIYA, au dynamique Peuple Camerounais et à son Gouvernement, leurs plus vifs remerciements, pour l'accueil hautement fraternel et chaleureux, ainsi que pour les délicates attentions dont ils ont bénéficié tout au long de leur séjour en terre Camerounaise.

La Présidence de la Communauté sera assurée pour l'exercice 2002 par Son Excellence Ange Félix PATASSE, Président de la République Centrafricaine et la prochaine Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC aura lieu à BANGUI en décembre 2002.

Les travaux se sont déroulés dans une atmosphère de sérénité, de compréhension réciproque et d'entente cordiale./-

Fait à YAOUNDE, le 08 décembre 2001

Paul BIYA